

## **DEC201043DRH**

### **Décision portant nomination de Mme Anne-Dominique LOHEDO-DEVAUCHELLE aux fonctions de chargé de mission**

#### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Anne-Dominique LOHEDO-DEVAUCHELLE, IR INSERM, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué aux ressources pour la direction déléguée aux cadres supérieurs, du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021.

Sa mission a pour objet de piloter la démarche de construction du référentiel de compétences managériales.

##### **Article 2**

Du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021, Mme Anne-Dominique LOHEDO-DEVAUCHELLE, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

##### **Article 3**


La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Michel-Ange.



#### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 mai 2020

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the right, a horizontal line crossing it, and a loop on the left.

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

